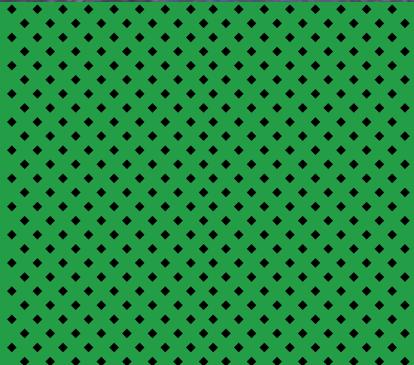


PARCOURS

LE QUARTIER DES MARINIERS A MOULINS



**VILLE
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



L'identité de la ville de Moulins est intimement liée à la rivière Allier. Celle-ci, associée au carrefour de deux routes nord-sud et est-ouest, est à l'origine même de cette ville attestée en 990. Dès cette époque, on peut estimer que Moulins possède un port, qui se développe en même temps que le bourg. La rivière est en effet utilisée alors,

et ce depuis au moins l'Antiquité, comme axe de communication permettant le transport de marchandises et de personnes. Le long du chemin reliant Cluny à Souvigny, entre le bourg et la rivière, allait ainsi naître le faubourg d'Allier, appelé aujourd'hui « quartier des mariniers ».

1. Vue du quartier des mariniers depuis le pont Régemortes

2. Photographie des toits du quartier des mariniers, archives municipales de Moulins

3. Vue de Moulins, *Armorial de Guillaume Revel*, XV^e siècle, Bnf

Couverture:

• Vincent Thivolle

Crédits photo:

• Bnf

• Archives municipales de Moulins

• Vincent Thivolle

Maquette

c-toucom.com
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds
2018

Impression

Agence C-toucom
Mars 2020



LE FAUBOURG D'ALLIER DU XIV^e AU XVIII^e SIÈCLE

En 1367, le duc Louis II de Bourbon, avant même son choix de Moulins pour y implanter la chambre des comptes du Bourbonnais, crée dans le faubourg d'Allier l'hôpital Saint-Nicolas, destiné à recevoir ses serviteurs n'étant plus en charge d'assurer leur fonction. La dédicace à saint Nicolas ne laisse planer aucun doute quant à la présence dans le faubourg de bateliers ou mariniers, saint Nicolas étant le saint patron de leur corporation.

Au XV^e siècle, le faubourg d'Allier est connu grâce à la représentation réalisée par Guillaume Revel. Au pied des remparts du bourg, se remarque un ensemble de

maisons le long d'un chemin correspondant alors à la « **grande rue d'Allier** ». Ce chemin part de la porte d'Allier(1) (bas de l'actuelle rue d'Allier), franchit le fossé entourant le rempart pour traverser un espace tout en longueur, correspondant aujourd'hui à la place d'Allier(2). Celui-ci est coupé par un ruisseau : **le ry Bréchimbault**. A proximité de l'église de l'hôpital Saint-Nicolas(3), un pont enjambe un second ruisseau : **le ry Saint-Nicolas**. Le chemin se termine au rivage de l'Allier par une sorte de place au départ du grand pont enjambant la rivière(4). Un marinier est représenté sur sa barque, mention de l'illustrateur prouvant l'importance de ce métier pour Moulins. Le long de la rivière et un peu partout dans le faubourg, on note la présence d'arbres,



4. Plan de Moulins vers 1650, Bnf

5. Plan de Moulins, projet de Louis de Régemortes, Archives municipales de Moulins

des saules appelés aussi aubiers, plantés pour stabiliser les sols alluvionnaires. Le faubourg d'Allier est en effet bâti sur des sols inondables, anciennes îles du lit de la rivière appelées « **chambonnet**s ».

Dans son ouvrage « *Moulins en 1460* », l'historienne Marie Litaudon précise la présence de différents métiers dans le quartier Saint-Nicolas : des métiers artisanaux (boulanger, charpentier, coutelier, boucher, cordonnier...), des métiers commerciaux (marchands), sans oublier bien-sûr les métiers liés à la rivière comme les pêcheurs ou les **voituriers par eau** (c'est-à-dire mariniers). D'autres métiers sont aussi liés au service du duc (archer, voiturier, chevaucheur). Le faubourg d'Allier, par son rôle d'« *antichambre* » du bourg et par la proximité du pont ayant valeur stratégique et fiscale quant aux taxes auxquelles il est lié, apparaît alors comme un lieu fort de la présence ducale. En 1569, dans sa « *Description générale du*

Bourbonnais », Nicolas de Nicolaï, géographe ordinaire du roi Charles IX, précise à propos des faubourgs de Moulins que « *le plus grand et le plus riche de tous est celui d'Allier, soit en quantité de beaux édifices de marchands et de bons artisans* ».

Au milieu du XVII^e siècle, le faubourg d'Allier apparaît étendu et peuplé. Marie Litaudon, dans « *Moulins en 1660* », décrit différents quartiers au sein même du faubourg. Parmi eux se distingue tout d'abord **l'enclos des Jacobins** : depuis 1517, un couvent de Dominicains fondé par le Connétable de Bourbon occupe en effet l'ancien emplacement de l'hôpital Saint-Nicolas. A partir de 1660 environ, leur enclos coupe une rue qui deviendra dès lors une impasse perdurant jusqu'aux interventions de la fin du XX^e siècle. Au nord du faubourg se distingue ensuite le quartier du **Bas de Bec** (nom évoquant la rencontre de ruisseaux, ou bien un éperon) autour de l'actuelle rue Louis Blanc, associé en sa partie basse à la **Mothe**



aux orbets (ou motte aux aubiers, évocation d'une butte stabilisée par la plantation de saules) autour de la rue Fausse de l'éperon. Enfin, le quartier du **rivage** correspond quant à lui à la proximité du port, situé dans la zone de rencontre entre la rue du rivage et la rue du rivage des vins (actuelle rue Jean Bart). Dans ce faubourg apparaissant prospère, on peut alors rencontrer artisans, boulanger, pêcheurs, religieux et surtout marchands, voituriers par eau et par terre. Avec la proximité du port, il faut imaginer des bâtiments de stockage et la présence de transporteurs, mais aussi des logis permettant aux voyageurs arrivés par bateau de trouver gîte et couverts.

QUAND LE FAUBOURG D'ALLIER DEVIENT QUARTIER BAS

Depuis le Moyen Âge, de nombreux ponts se sont succédés à Moulins, effondrés à cause du débit torrentiel de la rivière. Les crues occasionnaient alors des inondations

problématiques pour le faubourg d'Allier et donc pour l'économie locale, mais elles bloquaient aussi les communications terrestres, situation insupportable au siècle des Lumières, époque où le territoire se devait d'être maîtrisé. Louis de Régemortes, ingénieur des Turcies et Levées de la Loire, est ainsi missionné en 1750 pour dompter les caprices de la rivière : détruisant tout le faubourg de la Madeleine, rive gauche de l'Allier, il conçoit un pont de 300 m de long, associé à de hautes digues permettant de canaliser la rivière en cas de crue. Ces digues coupent dès lors le lien que le faubourg entretenait avec l'Allier, le port (lieu d'apport des marchandises) étant alors obligatoirement relégué de l'autre côté de la digue, c'est-à-dire côté rivière. Pour reprendre la hauteur du pont, une nouvelle rue est créée (actuelle rue Régemortes), en surélévation par rapport au faubourg qui dès lors reçoit le qualificatif de « *quartier bas* ».

6.



DU QUARTIER BAS AUX « BAS-QUARTIERS »...

A l'époque où l'on construit le pont et les digues de Régemortes, entre 1753 et 1763, on compte quotidiennement entre 50 et 100 bateaux chargeant ou déchargeant au port de Moulins. Cependant, avec la construction de ces nouvelles infrastructures, le quartier Saint-Nicolas devient isolé des flux de communication, qu'ils soient fluviaux ou terrestres. Dans la première moitié du XIX^e siècle, la bourgeoisie moulinoise commence à voir d'un mauvais œil la population des quartiers bas, là où se rencontrent d'anciens condamnés parfois embauchés pour charger ou décharger les marchandises, ou encore des « *regrattiers* » faisant à cette époque le commerce de produits de seconde main, notamment de restes alimentaires. Avec le développement du chemin de fer qui arrive à Moulins en 1853, le coup de grâce

est donné : la batellerie s'effondre et avec elle tout un quartier, dénigré au point d'être surnommé « village nègre » dans la première moitié du XX^e siècle.

LA CRÉATION D'UN « QUARTIER DES MARINIERS »

Dès les années 1960 la municipalité envisage la requalification des « quartiers-bas », devenus insalubres et inadaptés au confort moderne. Le projet d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) se fait jour en 1974 et l'architecte Bertrand de Tourtier est chargé d'un diagnostic ainsi que de la rédaction d'un règlement permettant d'encadrer les modifications architecturales et urbaines. Une première ZAC est réalisée à partir de 1976, une seconde à partir de 1982, les chantiers se déroulant jusqu'à la fin des années 1990. Parmi les objectifs de ces interventions : « *recréer un tissu urbain assurant l'accessibilité et l'ensoleillement* »



7.



8.

6. Portes et anciennes échoppes de la rue du pont Ginguet

7. Maison du Sauvage, 2nd moitié du XV^e siècle

8. Pietà, XVIII^e siècle, à l'angle de la rue Jean Bart et de la rue du Rivage

des îlots ; intégrer rénovation et restauration immobilière, en préservant au maximum le caractère traditionnel et les cheminements historiques ». Aujourd’hui, on peut considérer qu’environ la moitié de la superficie située entre la rue des pêcheurs et la rue Jean Bart, correspond à un parcellaire et/ou un bâti entièrement modelé dans le dernier quart du XX^e siècle.

UN PATRIMOINE QUI SE SOUVIENT DU TEMPS DES MARINIERS

Le souvenir des mariniers est tout d’abord perceptible au niveau urbain avec des rues ayant conservé leur tracé ou noms anciens, comme les rues des Pêcheurs, du Porteau, du pont Ginguet, de l’éperon, Fausse de l’Eperon ou du Rivage. Cette dernière, associée à la rue Neuville, suit le tracé d’une ancienne limite de la rivière, ancien « rivage » de l’Allier. La rue Jean Bart, renommée ainsi au XIX^e siècle, s’appelait au XVII^e siècle la rue du rivage des vins et

abritait un logis surnommé « *la maison du monde* ». C’était la rue où l’on entreposait notamment les épices ramenées des ports maritimes et issues de pays lointains. Au XIX^e siècle, s’y trouvaient les marchands de fruits et de grès d’Auvergne.

Différents témoignages architecturaux prouvent une richesse historique et esthétique, notamment dans la rue du pont Ginguet : au n°16, la « maison du sauvage » présente une façade arrière (visible depuis la place de l’éperon) datant de la deuxième moitié du XV^e siècle, avec une porte ornée du blason du duc de Bourbon. Tout contre elle, au n°18, l’actuel musée du bâtiment correspond à l’ancienne banque des mariniers, tandis qu’au n°27 était reçu le syndic de la corporation. Au n°33, le logis de la Coquille correspond à une ancienne auberge, tirant sans doute son nom du chemin vers Saint-Jacques.



9.

9. Façade arrière du logis de la Coquille



10.

10. Rue Neuville, rebâtie dans le cadre de la ZAC, en respectant les gabarits d'architecture traditionnelle

11. Rue de la Fraternité



11.



12. Enseigne rue du Rivage



13.



13.

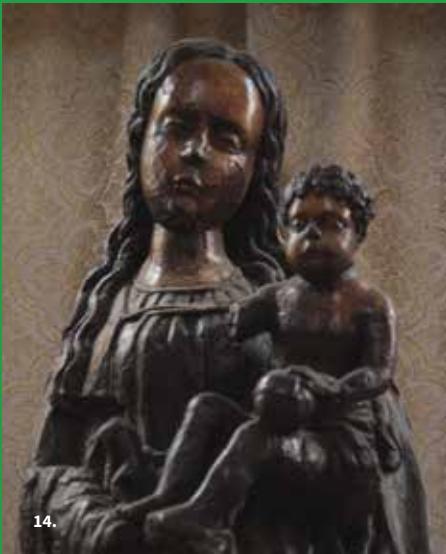


13.



13.

Autres éléments encore très présents dans l'ensemble du quartier : les enseignes de propriétaires. Au n°41 de la rue Jean Bart, l'une d'elle précise : « *cette première pierre a été posée par moi Jean Fonbreteau de l'an 1783* », famille mentionnée sur une autre enseigne au n°8 de la rue du pont Ginguet, également associée à la représentation d'ancres : il s'agit donc bien là de marchands mariniers. L'enseigne la plus ancienne se trouve au n°6 de la rue du Rivage. Datée de 1588, elle présente des ancre entourant un cartouche orné de cuirs, caractéristiques de la Renaissance.



14.



15.



16.

14. Vierge des mariniers, église du Sacré-Coeur, XVI^e siècle, CLMH le 08/05/1946

15. Tympan, façade de l'église du Sacré-Coeur

16. Maquette de bateau, ex-voto qui était porté en procession par les mariniers, église du Sacré-Coeur, XIX^e siècle, ISMH le 07/06/2016

17. Croix de procession située à l'angle de la rue Louis Blanc et de la rue de la Fraternité

Sur le portail de droite de la façade principale de l'église du Sacré-Cœur, bâtie entre 1844 et 1881, figure la procession des mariniers, portant le bateau ex-voto présent à l'intérieur de l'église : il s'agit là d'une maquette de vaisseau de guerre du début du XIX^e siècle, peut-être inspirée du Bretagne (vaisseau commandé par l'amiral d'Orvilliers, né et mort à Moulins), rappelant l'attaché de la marine fluviale à la marine de mer. Dans une chapelle à gauche du chœur, est présentée la Vierge des mariniers, datant du début du XVI^e siècle et provenant de l'ancienne église Saint-Nicolas, dont l'emplacement était au chevet de l'église actuelle.

Enfin, une croix de procession en bois est conservée au croisement de la rue Louis Blanc et de la rue de la Fraternité. Cette croix est entourée de maisons basses qui furent un temps caractéristiques du quartier des mariniers.



17.

Protections au titre des Monuments Historiques :

Eglise du Sacré-Cœur, ISMH 1991

Maison « du Sauvage », 16 rue du pont Ginguet, ISMH 1978

Enseigne Renaissance, 6 rue du rivage, CLMH 1972

Façades du « front d'Allier », 6, 8, 10, 12 rue Félix Mathé, ISMH 1972 et 1973

Le quartier des mariniers est intégré au SPR (Site Patrimonial Remarquable) de Moulins.

LE PLUS GRAND ET LE PLUS RICHE DE TOUS LES FAUBOURGS DE MOULINS EST CELUI D'ALLIER, SOIT EN QUANTITÉ DE BEAUX ÉDIFICES, DE MARCHANDS ET DE BONS ARTISANS,

Description générale du Bourbonnais, Nicolas de Nicolay, 1569.

INFORMATIONS PRATIQUES

**Laisser-vous conter Moulins,
Ville d'art et d'histoire ,**
en compagnie d'un guide-
conférencier agréé par le
Ministère de la Culture.

Le guide vous accueille, il
connaît toutes Les facettes de
la Ville d'art et d'histoire et
vous donne les clefs de lecture
pour comprendre son histoire,
découvrir son patrimoine et ses
paysages. Le guide est à votre
écoute, n'hésitez pas à lui poser
des questions.

**Le service d'animation du
patrimoine** coordonne les
initiatives de Moulins, Ville
d'art et d'histoire, capitale
des Bourbons et conçoit un
programme de visites. Il propose
toute l'année des animations
aux habitants et aux scolaires. Il
se tient à votre disposition pour
tout projet.

Si vous êtes en groupe, Moulins,
Ville d'art et d'histoire, capitale
des bourbons vous propose
des visites toute l'année sur
réservation. Des brochures
conçues à votre attention vous
sont envoyées à votre demande.
Renseignements auprès de
l'Espace patrimoine.

**Moulins appartient au réseau
national des Villes et Pays
d'art et d'histoire.** Le Ministère
de la Culture attribue ce label
aux collectivités locales qui
animent leur patrimoine. Il
garantit la compétence des
guides conférenciers et des
animateurs de l'architecture et
du patrimoine et la qualité de
leurs actions.

A proximité
Villes de Nevers, Bourges, La
Charité-sur-Loire, Pays de Riom,
du Charolais-Brionnais, Loire-
Val-d'Aubois ...

**Moulins, Ville d'art et d'histoire
Espace Patrimoine-Hôtel
Demoret**
83, rue d'Allier 03000 Moulins
04 70 48 01 36
patrimoine@ville-moulins.fr